

L'égalité est une valeur fondatrice de notre République. Égalité des femmes et des hommes, égalité devant la loi, égalité en droits... Le droit à la protection de la santé est un principe gravé dans le préambule de la constitution de 1948. Pourtant, nous ne sommes toujours pas égaux dans l'accès aux soins.

La réalité socio-économique de notre pays oppose à nos textes fondateurs un amer constat. L'Observatoire des non-recours aux droits et services estime qu'en 2016, 26,5% des assurés sociaux ont renoncé à des soins. À ces renoncements, souvent liés à une condition économique et sociale difficile, s'ajoutent d'autres discriminations, sexuelles ou territoriales. À titre d'exemple, les tests cliniques sont majoritairement effectués sur des hommes (près de 75%), avec pour conséquence une efficacité méconnue pour les femmes de certains médicaments. L'inaccessibilité aux soins est plus concrète pour les 8,6% de la population française qui vit dans un désert médical.

Mutuelle responsable et solidaire, la MGEN s'engage pour contribuer à résorber ces inégalités et assurer l'accès aux soins au plus grand nombre.

L'humain doit revenir au cœur de sa protection sociale, indépendamment de toute condition économique ou sociale car c'est son droit.

L'accès aux soins, enjeu de (re)conquête

Roland Berthilier

Président du groupe MGEN

Acteur global de santé, nous pouvons agir. Mutualistes, nous ne nous contentons pas de redistribuer des cotisations. Nous mettons en place les moyens d'une protection sociale de proximité à coût maîtrisé, répondant aux contraintes socio-économiques de chacun. Nous avons développé depuis longtemps des réponses en optique, dentaire et audio-prothèse. Nous les renforcerons au sein du groupe VYV en participant au réseau Kalixia. Nous gérons un réseau d'établissements et de services de soins et d'accompagnement pour répondre directement à vos besoins. **La question du coût et du reste à charge est au cœur de l'actualité, mais depuis 71 ans, la MGEN agit. C'est ensemble, adhérents, professionnels de santé et mutualistes, que nous contribuerons à faire progresser la mise en œuvre de nos droits.**

Acteur de société, nous pouvons aussi agir. Partout sur le territoire, je sais la mobilisation des salariés, militants et adhérents autour de questions éthiques, qui riment à la MGEN avec équité et égalité. L'accès à la PMA pour toutes n'est qu'un exemple de notre contribution à l'égalité femme-homme. Nous misons également sur l'innovation technique pour lutter contre les déserts médicaux et renforcer nos proximités. Avec VYV toujours, nous investissons et développons notre expertise en télémédecine pour réduire la distance entre le médecin et son patient, en espérant pouvoir demain proposer le meilleur service à tous, où que nous nous trouvions.

C'est cela une vraie mutuelle. Une organisation démocratique responsable qui n'exclut personne et s'engage pour l'accès aux soins pour tous et offrir à chacun le meilleur service dans tous les moments de notre vie.